ID: 074-217400266-20241209-DEL_2024_086-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA BALME DE SILLINGY

SÉANCE DU 9 DÉCEMBRE 2024 OUVERTE À 19H30

L'an deux **mille vingt-quatre**, **le 09 décembre**, le conseil municipal de **LA BALME DE SILLINGY**, dûment convoqué le 03 décembre 2024, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de **Madame le Maire**, **Séverine MUGNIER**.

<u>Délibération n° 2024-086</u> Tarifs municipaux pour l'année 2025

Nombre de conseillers :

En exercice : 29 Présents : 21 Votants : 26

Présents « Groupe de la Majorité » :

Mesdames Élisabeth BOIVIN, Élodie DONDIN, Floriane ESCOLANO, Jessica GOLAZ, Mireille LOISEAU, Virginie MATHIEU, Séverine MUGNIER, Olivia REBOULET

Messieurs Thomas BIELOKOPYTOFF, Rocco COLELLA, Stefan GENAY, Nicolas GUILLOT, Jean-Claude PEPIN, Stéphane RIALLAND, Anthony VITTOZ

Présents pour le groupe de l'opposition « Vivre et agir à La Balme » :

Mesdames Marie-Joëlle BONNARD, Brigitte TERRIER

Messieurs Pierre BANNES, Alain BURGARD, François DAVIET, Pascal RIBIER

Absents ayant donné pouvoir :

Monsieur Christophe GORLIER à Monsieur Rocco COLELLA Madame Nolwen LENNOZ à Madame Elodie DONDIN Madame Charlotte PASSETEMPS à Madame Séverine MUGNIER Madame Laetitia PERROQUIN à Madame Élisabeth BOIVIN Monsieur Pedram VINCENT à Monsieur Thomas BIELOKOPYTOFF

Secrétaire de séance :

Madame Élisabeth BOIVIN

Envoyé en préfecture le 12/12/2024

Reçu en préfecture le 12/12/2024

Publié le

ID: 074-217400266-20241209-DEL_2024_086-DE

Monsieur Rocco COLELLA, Maire-adjoint délégué aux finances, aux marchés publics et à la délégation de service public, rapporteur, fait l'exposé suivant :

Le conseil municipal est compétent pour fixer les tarifs des services publics locaux. Les tarifs, applicables à compter du 1^{er} janvier 2025 sont détaillés en annexe de la présente délibération et catégorisés de la manière suivante :

- Occupation du domaine public
- Culture
- Reproduction de documents
- Cimetières
- Location de véhicules
- Facturation d'agents communaux
- Location d'équipements communaux

Malgré le contexte inflationniste, la commune souhaite maintenir en grande partie les prix des services proposés pour la quatrième année consécutive.

Quelques ajustements ont cependant été réalisés dans les catégories suivantes :

- Culture: légère augmentation des tarifs des spectacles. Un tarif préférentiel a été conservé pour les enfants, tout comme la possibilité d'abonnement pour 3 spectacles dans le cadre du festival des arts scéniques
- Location de véhicules : une valorisation correspondant à l'augmentation du coût d'achat et de maintenance des véhicules a été appliquée
- Facturation d'agents communaux : revalorisation du coût horaire
- Location d'équipements communaux : une augmentation de 5 % a été appliquée à l'ensemble des locations aux extérieurs. Le coût de location aux syndicats de copropriété a été augmenté, ainsi que la durée de location

Le conseil municipal de La Balme de Sillingy,

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU l'exposé présenté par Monsieur le Maire-adjoint délégué aux finances, aux marchés publics et à la délégation de service public ;

Après en avoir délibéré,

Article unique

Approuve les tarifs municipaux pour l'année 2025 figurant en annexe de la présente délibération.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte à l'unanimité la délibération.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

Le Maire certifie le caractère exécutoire de la présente délibération.

La secrétaire de séance Élisabeth BOIVIN

Délibération n 2024-086



Le Maire Séverine MUGNIER

26

Page 2 sur 3

Envoyé en préfecture le 12/12/2024

Reçu en préfecture le 12/12/2024

Publié le

ID: 074-217400266-20241209-DEL_2024_086-DE

Délibération certifiée exécutoire compte tenu : De sa réception en Préfecture le 12/12/2024 De sa publication le 12/12/2024

Dans les deux mois à compter de sa publication ou de sa notification, cet acte administratif est susceptible de recours devant le tribunal administratif territorialement compétent.

Délibération n° 2024-086

Envoyé en préfecture le 12/12/2024

Reçu en préfecture le 12/12/2024

Publié le

ID: 074-217400266-20241209-DEL_2024_086-DE

Annexe à la délibération n° 2024-086 Tarifs municipaux pour l'année 2025

Envoyé en préfecture le 12/12/2024

Reçu en préfecture le 12/12/2024

Publié le

ID: 074-217400266-20241209-DEL_2024_086-DE

TARIFS PUBLICS 2025

Tarifs publics exprimés hors taxes (H.T.) - Taxe sur la valeur ajoutée non collectée sauf obligation règlementaire

	1 - Occupation du domaine public	2025
	Inférieur ou égal à 7 mètres linéaires - Tarif jour :	30,00 €
marché Stationnement commerçant sur la place publique (hors marché: camions	Inférieur ou égal à 7 mètres linéaires - Tarif trimestre :	100,00€
	Inférieur ou égal à 7 mètres linéaires - Tarif année :	300,00€
	Supérieur à 7 mètres linéaires - Tarif jour :	50,00 €
	Supérieur à 7 mètres linéaires - Tarif trimestre :	150,00 €
	Supérieur à 7 mètres linéaires - Tarif année :	450,00 €
Droits de voirie - Commerçants du	Exposant occasionnel	2,00 €
marché	Exposant inscrit au trimestre	15,00 €
Tarifs exprimés pour un mètre linéaire (1 ml)	Exposant inscrit à l'année	40,00 €
Droits de voirie - Espaces de vente Droit d'occupation du domaine public	Inférieur ou égal à 30 mètres carrés - Tarif mois :	250,00 €
pour l'installation d'un espace de vente fixe (ex : espace commercial projet immobilier)	a	400,00€
Droits de voirie - Manifestations	Par une association balméenne (ex : vide-grenier, salon) - Tarif jour :	50,00 €
Droit d'occupation du domaine public	Par une association extérieure (ex : vide-grenier, salon) - Tarif jour :	50,00 €
pour organisation d'une manifestation	Par une entreprise ou un organisme autre qu'associatif - Tarif jour :	100,00€
Place de stationnement (ADS)	Tarif pour une place par an	400,00€
Aire de stationnement campings cars Domaine du Tornet (dont eau et vidange)	Tarif pour une place par tranche de 24 heures entamées	9,00€
Foire de La Bathie Tarifs exprimés pour un mètre linéaire / jour	Tarif particuliers	5,00 €
	Tarif professionnel	10,00 €
	Emplacement de type baraque (snack - pêche aux canards, tir, confiserie)	100,00€
Fête foraine - Foire de La Bathie	Emplacement pour manège de dimension moyenne de type manège pour enfant	150,00 €
Tarifs exprimés par emplacemet pour la durée de la fête foraine	Emplacement pour manège de grande dimension (auto-tamponneuse, chenille, manège à sensation)	300,00 €
	Caution stationnement manège	600,00€
	Chalet de dimension 2m*4m - électricité, matériel et gardiennage inclus	105,00 €
Marché de Noël	Chalet de dimension 2m*3m - électricité, matériel et gardiennage inclus	90,00 €
Tarifs exprimés pour la durée du Marché de Noël	Stand de dimension 3m*3m - électricité, matériel et gardiennage inclus	50,00 €
	Emplacement libre - 9m2 maximum - électricité et gardiennage inclus	40,00 €
Exposition des artistes	Droit d'exposition / week-end	10,00 €
Occupation du domaine public sans autorisation	Tarif coefficient 5 du tarif initial par jour d'installation	

	2 - Culture	2025
Bibliothèque : Inscription un an date à date (obligatoire pour tout emprunts - Accompagnant obligatoire pour les enfants souhaitant s'inscrire)		GRATUIT
Bibliothèque : Ouvrage perdu, rendu abîmé ou non rendu après 3 rappels	Remplacement à l'identique ou remboursement à sa valeur à neuf	
Festival des Arts Scéniques	Tarif adulte - Unitaire	8,00 €
	Tarif adulte - 3 spectacles	18,00 €
	Tarif réduit - Moins de 18 ans	5,00 €
Hors festival - Spectacles adultes	Tarif adulte - Unitaire	8,00 €
	Tarif réduit - Moins de 18 ans	5,00 €
Hors festival - Spectacles enfants	Tarif adulte - Unitaire	5,00 €
	Tarif réduit - Moins de 18 ans	5,00 €

Envoyé en préfecture le 12/12/2024

Reçu en préfecture le 12/12/2024

Publié le

ID : 074-217400266-20241209-DEL_2024_086-DE

	3 - Travaux de reproduction de documents	2025
Donneduction descion DLU	Papier	236,00 €
Reproduction dossier PLU	Dossier numérique (lien de téléchargement)	GRATUIT
Photocopies - Documents administratif Tarifs par feuille	Recto A4	0,20 €
	Recto A3	0,30 €
	Recto verso A4	0,30 €
	Recto verso A3	0,50 €
	Recto A0	25,00 €

4 - Cimetières		2025
Concession de terrain	Tarif - 30 ans (Simple = 2,5 mètres carrés / Double = 5 mètres carrés)	120 € / m2
Concession aménagée 2 places (concession de terrain incluse)	Tarif - 30 ans	2 600 €
Concession aménagée 2 places	Renouvellement - 30 ans	200 €
Concession aménagée 4 places (concession de terrain incluse)	Tarif - 30 ans	3 900 €
Concession aménagée 4 places	Renouvellement - 30 ans	300 €
Concession aménagée 1 place	Tarif - 15 ans (Dimensions : 1,20m x 0,80m x 0,80m)	100€
Cavurne	Tarif - 30 ans	675€
Cavurne	Renouvellement - 30 ans	50 €
Colombarium	Tarif - 30 ans	675€
Colombarium	Renouvellement - 30 ans	50 €
Inscription au jardin du souvenir	Perpétuel	50 €

	5 - Location de véhicules	2025
Fiat Scudo Véhicule réservé aux services et associations dont le siège social se situe sur le territoire de l'intercommunalité	Tarif jour - Inclus 200 kilomètres	100,00€
	Tarif jour - Par kilomètre supplémentaire	0,50 €
Véhicules techniques Tarifs à l'heure entamée, sans chauffeur	Chariot télescopique	50,00 €
	Camion	50,00 €
	Camionnette	40,00 €
	Pelle mécanique - 5 Tonnes	60,00 €

	6 - Facturation d'agents communaux	2025
	Ingénieur	45,00 €
	Technicien principal de 1ère classe	42,00 €
	Technicien principal de 2ème classe	35,00 €
	Technicien	28,00 €
	Rédacteur principal de 1ère classe	42,00 €
	Rédacteur principal de 2ème classe	35,00 €
Facturation d'agents hors	Rédacteur	28,00 €
conventions Tarifs à l'heure	Agent de maîtrise principal	32,00 €
	Agent de maîtrise	30,00 €
	Adjoint technique principal de 1ère classe	30,00 €
	Adjoint technique principal de 2ème classe	28,00 €
	Adjoint technique	23,00 €
	Policier municipal	35,00 €
	Forfait régisseur pour installation salle	350,00 €

ID: 074-217400266-20241209-DEL_2024_086-DE

7	' - Location d'équipements communaux	2025
Salle de spectacle - Espace 2000 Capacité - 110 places	Hors spectacles - Associations balméennes ayant des activités régulières sur la commune	GRATUIT
	Hors spectacles - Autres organismes balméens	300,00€
	Hors spectacles - Organismes extérieurs	525,00 €
	Hors spectacles - Syndicat de copropriété - Tarifs pour 3h00	100,00€
	Compagnies avec matériel son et lumière - Troupe amateur intercommunales	250,00€
	Compagnies avec matériel son et lumière - Troupe amateur autres	300,00 €
Tarifs hors spectacles par tranche de 2 heures	Compagnies avec matériel son et lumière - Troupe professionnelle	400,00€
Tarifs troupes par jour	Compagnies sans matériel son et lumière - Troupe amateur intercommunales	200,00€
	Compagnies sans matériel son et lumière - Troupe amateur autres	250,00 €
	Compagnies sans matériel son et lumière - Troupe professionnelle	350,00 €
	Caution - Avec matériel son et lumière	3 000,00 €
	Caution - Sans matériel son et lumière	1 200,00 €
	Associations balméennes ayant des activités régulières sur la commune	GRATUIT
Salla des sinés Espace 2000	Autres organismes balméens	50,00 €
Salle des ainés - Espace 2000 Capacité - 20 places	Organismes extérieurs	105,00 €
Tarifs par tranche de 2 heures	Syndicat de copropriété - Tarifs pour 3h00	100,00€
	Caution	600,00€
	Associations balméennes ayant des activités régulières sur la commune	GRATUIT
	Location à une association dans le cadre de la Foire de la Bâthie	GRATUIT
	Particuliers balméens	700,00 €
Salle Georges Daviet Capacité - 400 places	Autres organismes balméens et partenaires	700,00 €
·	Extérieurs	1 575,00 €
	Podium (130 mètres carrés maximum)	150,00€
	Caution	1 200,00 €
Salle Marcel Mercier	Particulier membre d'une association balméenne ayant des activités régulières sur la commune	
Capacité - 30-40 places	Particuliers balméens - Rassemblement	150,00 €
Usage associatif / Prévoir particulier Balméens + Partenaires sans	Autres organismes balméens et partenaires	200,00€
communication + Caution	Caution	600,00€
	Particuliers balméens - Sépulture	1,00 €
	Particuliers balméens - Rassemblement	150,00 €
	Particuliers extérieurs - Sépulture	84,00 €
	Particuliers extérieurs - Rassemblement	262,50 €
Salle Oppidum Capacité - 80 places	Associations balméennes ayant des activités régulières sur la commune	GRATUIT
,	Autres organismes balméens et partenaires	200,00€
	Organismes extérieurs	315,00 €
	Syndicat de copropriété - Tarifs pour 3h00	100,00€
	Caution	600,00 €
Salle du Lac	Particuliers balméens - Sépulture	1,00 €
Capacité - 40 places	Particuliers balméens - Rassemblement	200,00€

Envoyé en préfecture le 12/12/2024

Reçu en préfecture le 12/12/2024

Publié le

ID : 074-217400266-20241209-DEL_2024_086-DE

	Particuliers extérieurs - Sépulture	84,00 €
	Particuliers extérieurs - Rassemblement	315,00 €
	Associations balméennes ayant des activités régulières sur la commune	GRATUIT
	Autres organismes balméens et partenaires	250,00 €
	Organismes extérieurs	367,50 €
	Syndicat de copropriété - Tarifs pour 3h00	100,00 €
	Caution	600,00€
	Particuliers balméens - Sépulture	1,00 €
	Particuliers balméens	300,00 €
	Particuliers extérieurs	525,00 €
Salle du Bois Joli Capacité - 300 places	Associations balméennes ayant des activités régulières sur la commune	GRATUIT
Location du samedi 08h00 au	Autres organismes balméens et partenaires	300,00 €
dimanche 18h00	Organismes extérieurs	630,00 €
	Syndicat de copropriété - Tarifs pour 3h00	100,00 €
	Caution	1 200,00 €
	Associations balméennes ayant des activités régulières sur la commune pour une	GRATUIT
	activité sportive ou culturelle validée pour cet équipement - Lot 01 Associations balméennes d'escalade ayant des activités régulières sur la commune - Lot 02	GRATUIT
	Scolaires de la commune - Lot 01	GRATUIT
	Scolaires de la commune - Lot 02	GRATUIT
Halle des Sports et de la CultureLot 01 - Aire d'évolution sportiveLot 02 -	Collège la Mandallaz - Sillingy - Lot 01	Convention
Espace escalade	Collège la Mandallaz - Sillingy - Lot 02	Convention
	Autres organismes balméens - Lot 01	1 000,00 €
	Extérieurs - Lot 01	1 575,00 €
	Extérieurs - Lot 02 - Tarif horaire	21,00 €
	Caution	1 200,00 €
	Associations balméennes ayant des activités régulières sur la commune	GRATUIT
	Particuliers balméens - Stands (de 1 à 5)	50,00 €
	Particuliers balméens - Stands (de 6 à 15)	30,00 €
	Particuliers balméens - Stands (dès 16)	20,00 €
Locations de matériels Tarifs unitaires	Caution - Stands (par unité)	600,00 €
	Particuliers balméens - Mobilier plastique - Tables	5,00 €
	Particuliers balméens - Mobilier plastique - Bancs	3,00 €
	Livraison (prestation communale uniquement)	100,00€
	Caution - Forfait pour le mobilier	250,00 €
	Location aux communes de l'intercommunalité et partenaires	7,50 €
Locations de chalets Tarifs hebdomadaires par mètre carré	Location aux communes extérieures	26,00 €
hors frais de transport	Caution par chalet	600,00 €
Terrain de football synthétique	Associations balméennes	GRATUIT
Edouard Sylvestre Tarifs par manifestation	Organismes extérieurs	210,00 €
· ·		

Envoyé en préfecture le 12/12/2024

Reçu en préfecture le 12/12/2024

Publié le

ID : 074-217400266-20241209-DEL_2024_086-DE

	8 - Tarifs particuliers	2025
Maison Famille Rurale (siège social sur le territoire communal) Tarifs horaires	Salle Georges DAVIET	14,00 €
	Salle du Bois Joli	14,00 €
	Terrain de foot	4,50 €
	Halle des sports et de la culture - plateau de jeu	14,00 €
	Halle des sports et de la culture – espace escalade	14,00 €
Associations balméennes ayant des activités régulières sur la commune	Caution pour utilisation d'une salle à l'année	1 000,00 €
	Caution pour un badge d'accès aux bâtiments communaux	100,00€